

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 24 mars 2011

Madame Caroline Roberge  
Direction de l'aménagement et  
du développement  
MRC du Haut-Richelieu  
380, 4<sup>e</sup> Avenue,  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1W9

**Objet :   Projet de parc éolien de Saint-Valentin**

Madame,

La commission d'enquête a reçu dans les délais mentionnés 135 questions écrites provenant des personnes suivantes : Astrid et Wim Ammerlaan, Michel Arseneau, Raymonde Blanchette, Pierre Couture, Serge Desbois, Christian Dubreuil, François Duveau, Diane Éthier, Louise Gagnon, Alain Grégoire, Serge Grégoire, Robert Hébert, Hugues Landry, Marie Lili Lenoir/St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Christine Madison, Sylvie Marceau, Éric Melançon/Camping Grégoire, Francine Milot, Diane Paquette, Jeannine Pinard, Philippe Perrier, Daniel Reid, Anne Saucier, Brigitte Schoemans, Évelyne Sorel/Fédération UPA St-Jean-Valleyfield, et Sylviane Souleine Couture. La commission d'enquête a traité les questions reçues comme elle l'aurait fait en séance.

1. Est-ce que la MRC du Haut-Richelieu aurait pu faire sa réglementation comme celle de la MRC du Haut Saint-Laurent, c.-à-d. limiter l'implantation d'éoliennes dans ses terres cultivables ? Sinon, pourquoi ?  
Ref. : [www.mrchsl.com/sites/mrchsl.com/files/mrchsl.com/en\\_Reglement\\_223\\_2006.pdf](http://www.mrchsl.com/sites/mrchsl.com/files/mrchsl.com/en_Reglement_223_2006.pdf), p. 11)
2. Est-ce que la venue du projet éolien de Saint-Valentin pourrait avoir comme conséquence de mettre en place des conditions favorables à la multiplication de projets éoliens en Montérégie ?
3. Pourriez-vous déposer le règlement n° 397 modifiant le schéma d'aménagement.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agr er, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique G elinas  
Coordonnatrice du secr etariat  
de la commission